



**PRÉFET  
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **ZAER**

## **1 – Saisie sur portail v1**

# 1) S'enregistrer

**Au démarrage,**

vous n'avez pas de compte,  
il faut en créer un

## Connexion au portail EnR

Les champs suivis d'un \* sont obligatoires.

Adresse mail \*

Format attendu : nom@domaine.fr

Mot de passe \*

Afficher

[Mot de passe oublié ?](#)

Se souvenir de moi

**Se connecter**

**Vous n'avez pas de compte ?**

[S'enregistrer](#)

# 1) S'enregistrer

**Au démarrage,**

vous n'avez pas de compte,  
il faut en créer un

Veuillez remplir le formulaire pour créer un compte.

Les champs suivis d'un \* sont obligatoires.

## Informations personnelles

Adresse mail \*

Format attendu : nom@domaine.fr

mairie.....|

Nom \*

Prénom \*

Mot de passe \*

Afficher

# 1) S'enregistrer

## Au démarrage,

vous n'avez pas de compte, il faut en créer un.

Après « valider »

- vous recevrez un message (mail automatique) vous invitant à confirmer votre demande de création de compte avec un lien → **étape obligatoire** (refaire l'opération si délai de validation dépassé)
- Ensuite, un message indique une attente de validation par la DDT
  - si vous utilisez une adresse mail connue des services, le compte sera validé
  - sinon, la DDT utilisera une adresse connue de l'État pour demander confirmation du compte

## Informations professionnelles

Organisme

Par exemple : Mairie de Paris

Fonction

Par exemple : Responsable SIG

Numéro de SIRET

[Annuaire des entreprises](#) 

Code postal \*    Ville ou commune

J'accepte les conditions d'utilisation des [données personnelles](#) 

**Valider**

## 2) Se connecter

Une fois le compte validé

vous devez vous connecter

bouton « Se connecter » en haut à droite

 [Se connecter](#)

# Connexion au portail EnR

Les champs suivis d'un \* sont obligatoires.

Adresse mail \*

Format attendu : nom@domaine.fr

Mot de passe \*

Afficher

[Mot de passe oublié ?](#)

Se souvenir de moi

[Se connecter](#)

### 3) Saisie ZAER

#### Bandeau supérieur

faire « Saisie de ZAER »

A ce stade vous allez créer une **surface** en activant le bouton « outils de croquis »

#### Option 1 : Vous créez une surface par import de fichier Geojson

créé précédemment avec le portail Bêta → 3.1)

*Attention, si plusieurs surfaces sont dans ce fichier unique, toutes vont être affichées. Elles peuvent se superposer*

*En bas de carte, une info bulle vous permet de centrer sur vos dessins*

3 objets chargés [center sur les données](#)

#### Option 2 : Vous créez une surface, avec « dessiner une surface »

→ cf. 3.2)



## 3.1.) Travail depuis une zone issue d'un fichier Geojson

- Vous avez importé un fichier Geojson  
*créé précédemment*

• **Vous voulez modifier la géométrie**

→ Activez l'outil « croquis »

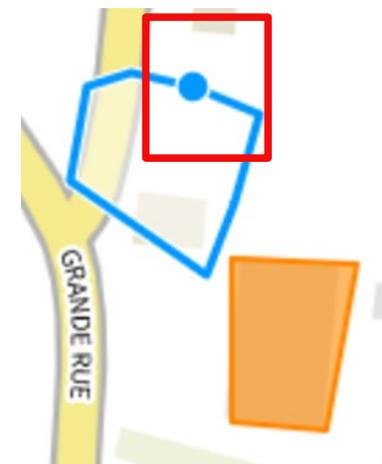
→ Activez le bouton « sélection »

→ Sélectionnez la surface à modifier

*La surface sélectionnée est entourée en bleu  
(les autres zones restent en orange)*

→ Modifiez la géométrie de la surface sélectionnée  
en passant le curseur sur les bords et déplaçant le point  
bleu affiché (cliquer, maintenir et déplacer)

*Vous ne pouvez pas déplacer toute la zone  
(déplacement point par point seulement)*



## 3.1.) Travail depuis une zone issue d'un fichier Geojson

- Vous avez importé un fichier Geojson
- Vous avez dessiné / modifié une surface
- **Vous voulez éditer les attributs de UNE SEULE zone**
  - Pensez à enregistrer la zone avec le logo « disquette »
  - Désactivez l'outil « croquis » (bouton non grisé)
  - Sélectionnez (avec la « main ») la zone à renseigner

*La zone sélectionnée est en rouge*



- Vous pouvez ensuite ouvrir la boîte de dialogue permettant d'éditer les attributs de la zone sélectionnée avec le bouton AI (« modifier les attributs »)



## 3.2.) Travail avec un dessin créé sur portail v1

- **Vous voulez générer une surface point à point**

→ 1 clic = 1 point, ..., ... double-cliquer pour terminer  
(le polygone se ferme automatiquement – dernier point relié au 1<sup>er</sup> point)

*Le dessin est entouré en bleu →*

*Une boîte de dialogue « Attributs de la ZAER » s'affiche*

- **Vous pouvez à cet instant**

- **renseigner tout de suite les attributs de la surface**

boîte de dialogue « Attributs de la ZAER » cf. plus loin 4)

- **renseigner les attributs plus tard** (Cliquez sur « Fermer » en haut de la boîte de dialogue, Cliquez sur Le bouton → le dessin est en bleu

- **A ce stade, vous pouvez modifier la géométrie de la surface**

- passer le curseur sur les bords et déplacer le point bleu affiché (en cliquant et maintenant cliqué puis déplacer)

*Vous ne pouvez pas déplacer tout le dessin  
(déplacement point par point seulement)*

Attributs de la ZAER

Veillez remplir les caractéristiques de votre ZAER.

Les champs suivis d'un \* sont obligatoires.

Informations générales

Nom de la ZAER \*

Bien nommer votre ZAER vous permettra de la retrouver rapidement dans votre listing

Informations géographiques

Surface de la zone (en m<sup>2</sup>)

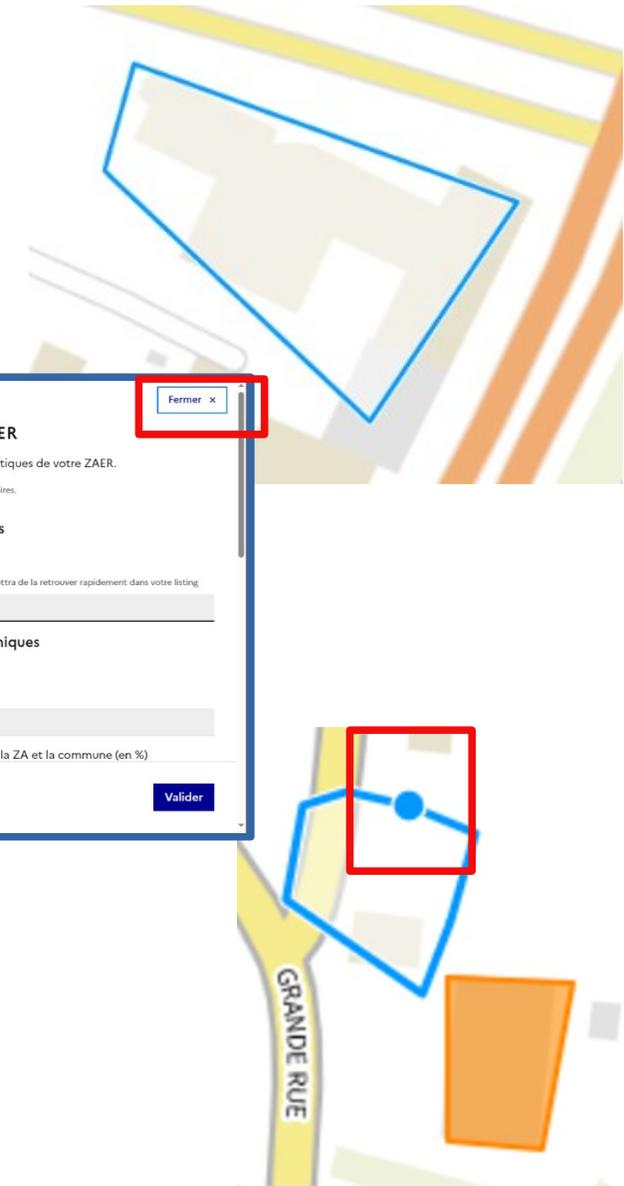
Inu = 10 000m<sup>2</sup>

122.95190752907571

Rapport entre la surface de la ZA et la commune (en %)

Valider

Fermer x



## 3.2.) Travail avec un dessin créé sur portail v1

- **Vous voulez éditer les attributs ZAER**

→ Désélectionner le bouton « outil de croquis »

*Le dessin repasse en orange*

→ Cliquez alors sur la disquette (pour sauver les ZAER)

*L'affichage graphique est mis à jour (patientez!)*

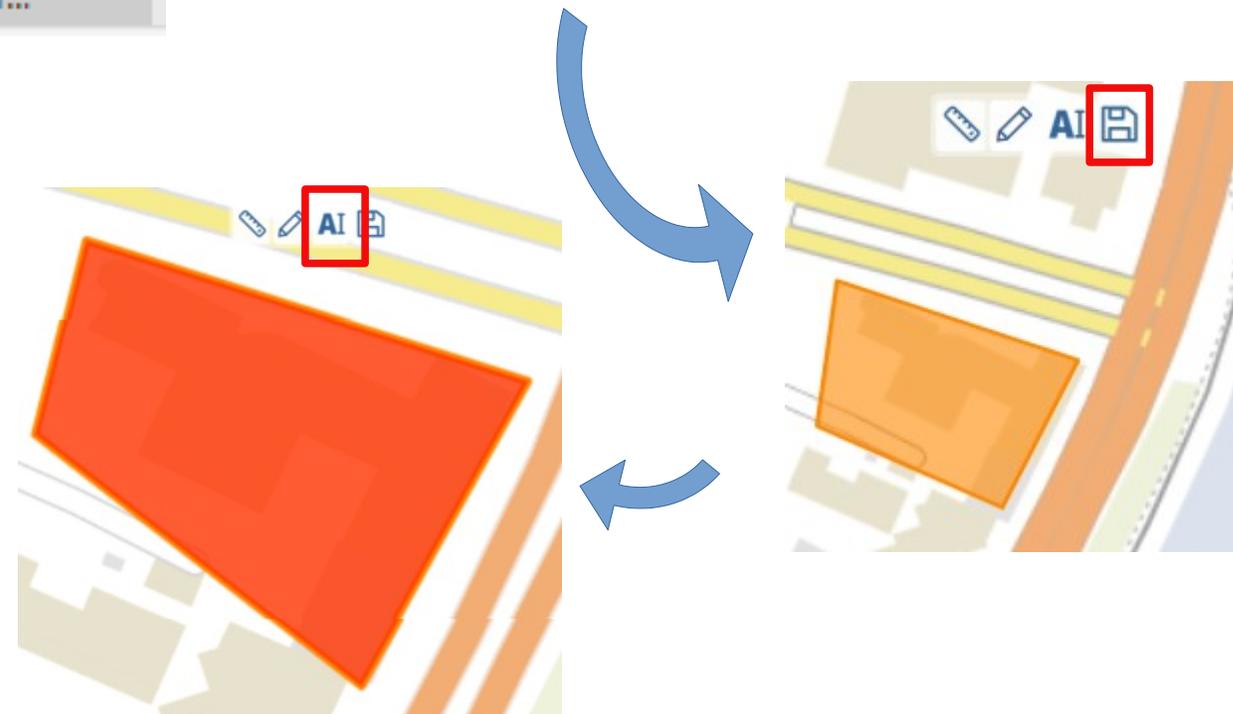
En attente de planification.climat-energie.gouv.fr...

*Le dessin est sauvegardé,  
vous allez pouvoir éditer les attributs*

→ Sélectionnez (« main ») la ZAER à définir

*La ZAER devient « rouge »,*

→ Cliquez sur A|  
La boîte de dialogue des attributs s'ouvre  
cf. 4)



## 4) Renseignement ou modification des attributs

- Vous avez importé un fichier Geojson  
ou vous venez de créer une nouvelle zone

- Vous avez sélectionné une ZAER (qui est rouge)  
(si impossible, désélectionnez bouton « outils de croquis »)



• Vous voulez éditer les attributs de la ZAER

→ Cliquez sur A| AI

→ La boîte de dialogue ci contre s'affiche

**5 champs sont obligatoirement à remplir pour ne pas perdre les saisies**



Outils de croquis  
activé

pour éditer la géométrie



Outils de croquis  
désactivé

pour éditer les attributs

Fermer ×

### Attributs de la ZAER

Veuillez remplir les caractéristiques de votre ZAER.

Les champs suivis d'un \* sont obligatoires.

#### Informations générales

Nom de la ZAER \*

Bien nommer votre ZAER vous permettra de la retrouver rapidement dans votre listing

#### Informations géographiques

Surface de la zone (en m<sup>2</sup>)

1ha = 10 000m<sup>2</sup>

Rapport entre la surface de la ZA et la commune (en %)

Valider

## 4) Renseignement ou modification des attributs

(suite)

### 5 Champs à remplir obligatoirement pour sauvegarder la saisie de la boîte de dialogue

- **1)** Nom de la ZAER
- **2)** et **3)** code postal et code insee de la commune

### Attributs de la ZAER

Veuillez remplir les caractéristiques de votre ZAER.

Les champs suivis d'un \* sont obligatoires.

### Informations générales

Nom de la ZAER \*

Bien nommer votre ZAER vous permettra de la retrouver rapidement dans votre listing

Commune (code postal) \*

Vérifier le calcul automatique

Commune (code insee|cog)

## 4) Renseignement ou modification des attributs

(suite)

→ 4) Renseignez l'usage du sol

Usage actuel du sol

Friche agricole  
Friche industrielle  
Ancienne carrière  
Parking  
Jachère  
Artificialisé  
Forêt  
Bâtiments  
Autre

## 4) Renseignement ou modification des attributs

(suite)

→ **5)** Renseignez  
a minima la filière,  
= 1<sup>er</sup> niveau,

### Production énergétique

Filière de production énergétique \*

Sélectionner votre filière ▼

Solaire photovoltaïque

Solaire thermique

Eolien

Géothermie

Biogaz / Biométhane

Bois-énergie / Biomasse

Hydroélectricité

Veuillez sélectionner un élément de la liste.

### Détail de la filière

Solaire - Voltaïque - Nouveau - Toiture

Solaire - Voltaïque - Nouveau - Sol

Solaire - Voltaïque - Nouveau - Ombrière

Solaire - Voltaïque - Nouveau - Autre

Solaire - Voltaïque - Renouvellement - Toiture

Solaire - Voltaïque - Renouvellement - Sol

Solaire - Voltaïque - Renouvellement - Ombrière

Solaire - Voltaïque - Renouvellement - Autre

Solaire - Thermique - Toiture

Solaire - Thermique - Sol

Solaire - Thermique - Réseaux de C/F

Eolien - Nouveau

Eolien - Renouvellement

Géothermie - Surface (PAC)

Géothermie - Profonde

Biogaz / Biométhane - Injection directe

Biogaz / Biométhane - Méthanisation/Cogénération

→ Renseignez si vous le souhaitez  
le « Détail de la filières » -facultatif)

## 4) Renseignement ou modification des attributs

(suite)

→ Vous pouvez renseigner un productible et/ou une puissance estimé(e) (non obligatoire)

Productible estimé

Chaleur/froid/biogaz + EnR électrique (en MWh)

Calculatrices non disponibles

Puissance estimée

EnR électrique (en MW)

Calculatrices non disponibles

Productible estimé

Chaleur/froid/biogaz + EnR électrique (en MWh)

Calculatrices non disponibles

### Information complémentaire

Commentaire

→ Vous pouvez mettre un commentaire

→ **Puis valider**

Valider

## 5) Enregistrement des données

**Pensez à enregistrer  
vos données**



**Une information en partie supérieure confirme  
l'enregistrement**

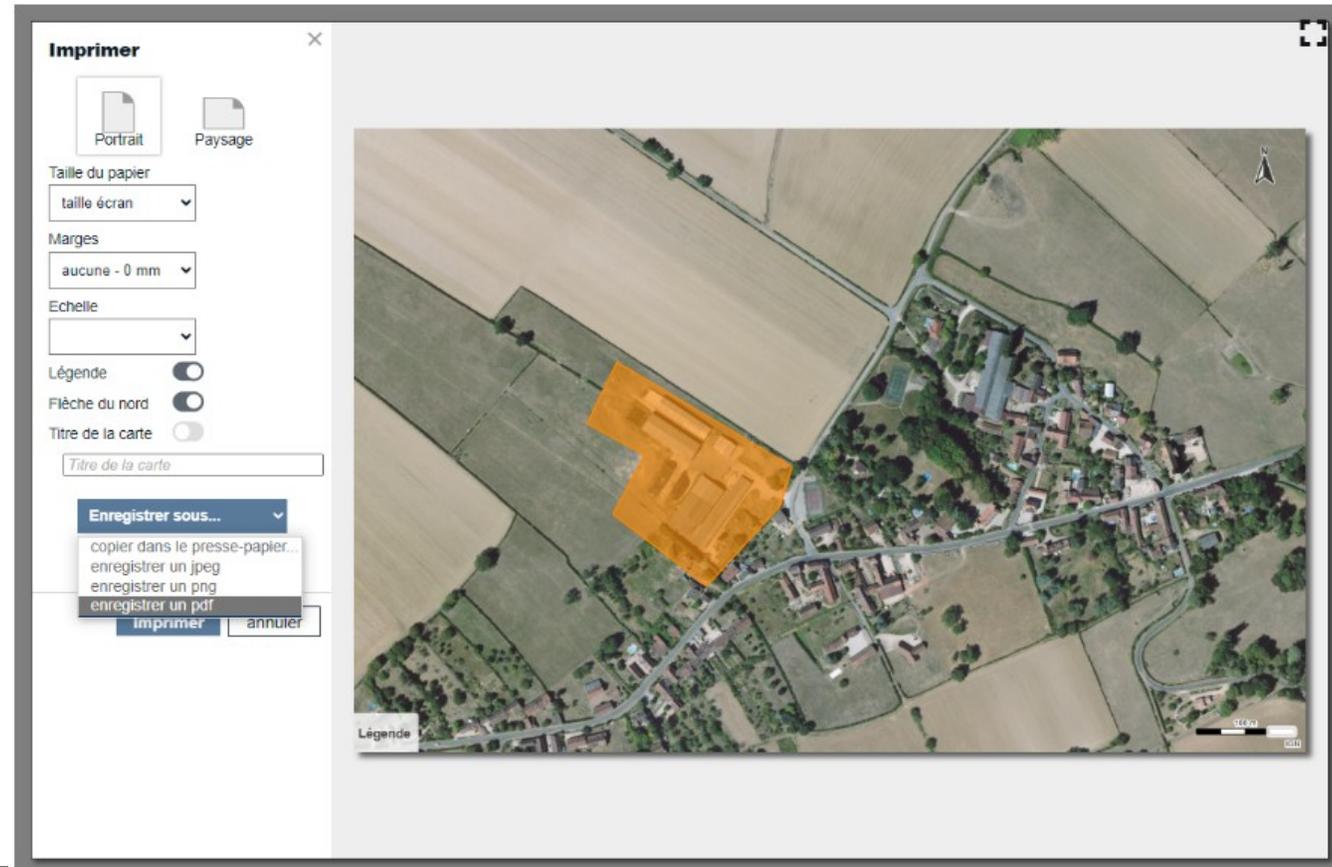
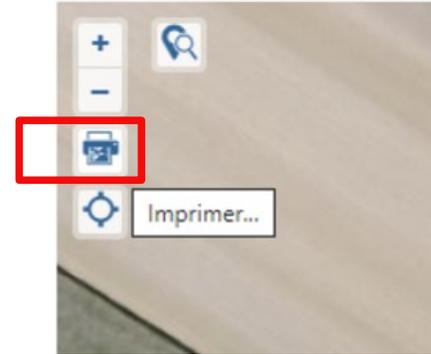


**Votre ZAER est enregistrée en Brouillon**

## 5) Impression

(suite)

**Vous pouvez garder une impression de chaque vue de vos ZAER**



**La boite de dialogue s'affiche**

**Sélectionner pdf pour générer un fichier**

## 6) Visualiser la liste des ZAER

### Pour avoir la liste des ZAER préparées

A gauche vous avez

- Les ZAER « brouillon »
- Les ZAER en attente d'avis
- Les ZAER en demande d' « arrêt »

### ZAER en cours

- Brouillon (0)
- En attente d'avis (0)
- Demande d'arrêt (0)

### ZAER terminées

- Arrêtée (0)
- Refusée (0)

## 7) Soumission des zones

### **Vous pouvez**

#### → **soumettre vos zones pour avis**

- Un message est généré vers la DDT
- *A terme : envoi vers gestionnaire des sites (à confirmer)*

#### → **soumettre vos zones pour arrêt**

- Un message est généré vers la DDT
- Vos ZAER seront instruites (notamment avec comparaison des ZAER définies sur le portail aux ZAER des délibérations)

#### → **Partager une vue carto**

- *Fonctionnalité non testée*

 Soumettre mes zones d'accélération pour avis

 Soumettre mes zones d'accélération pour arrêt

 Partager ma vue cartographique

## 7) Rôle des utilisateurs

### Par défaut

tous les profils sont identifiés comme « collectivités » (communes)

### Les rôles qui sont réattribués par la DDT sont

- Collectivités
- EPCI
- Gestionnaires des espaces naturels (→ susceptibles, *sous réserve*, de recevoir les ZAER pour avis)
- Comité Régional de l'Énergie (accès à toutes les ZAER pour analyse)

### A noter

- Seules les collectivités peuvent dessiner et enregistrer
- Pour les autres profils : uniquement dessiner, télécharger, transmettre (aux communes)

*\*\* sous réserve : les dessins créés sur une session ne sont pas sauvegardés \*\**



**PRÉFET  
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# ZAER

## Questions / Réponses



**PRÉFET  
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

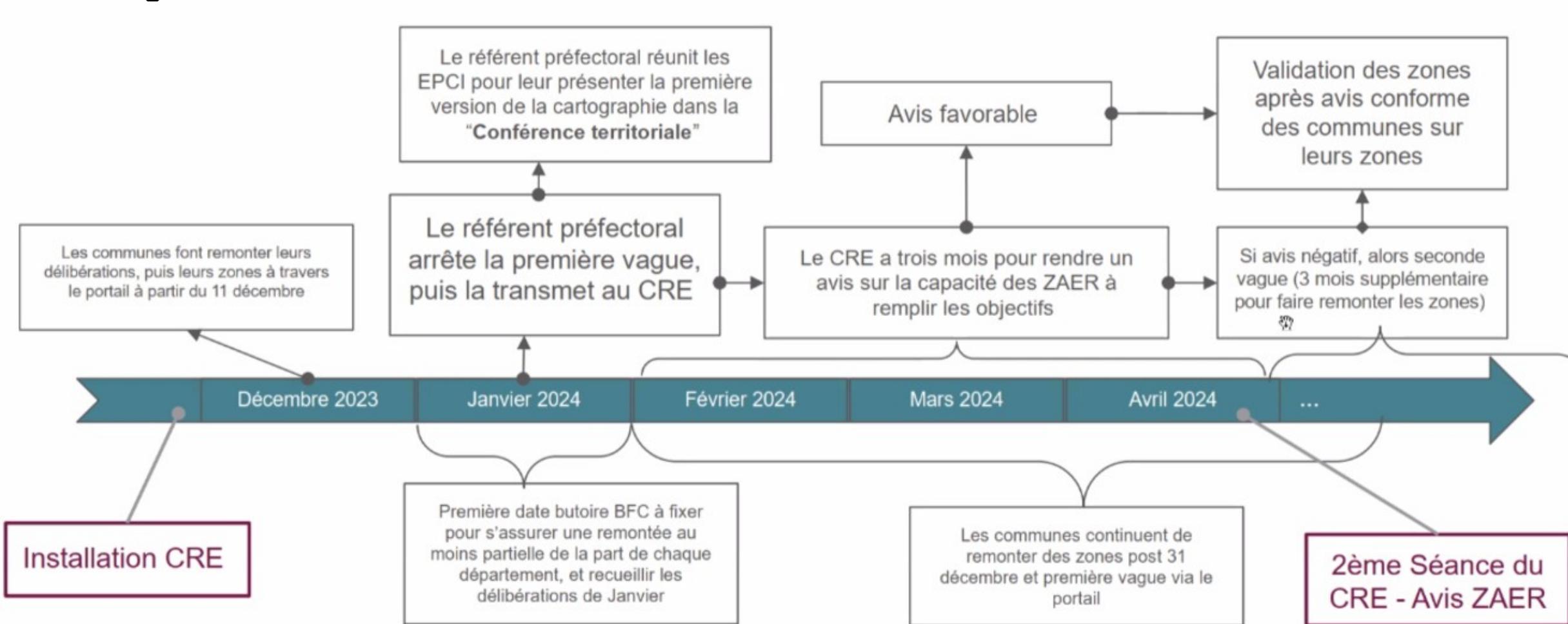
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **ZAER**

## **2 – Transmission des ZAER (délibérations + zonages)**

# Processus administratif

## Cadre réglementaire



# Processus administratif

## Cadre régional - Calendrier prévisionnel

- Fin décembre (31/12)  
= 1<sup>ère</sup> échéance de transmission par les communes des ZAER vers Etat + EPCI + SCoT
- Courant janvier 2024
  - réception des délibérations complémentaires au fil de l'eau
  - organisation par les instances communautaires d'un débat
  - instruction par l'État des délibérations transmises
- Fin janvier 2024 /début février : 1<sup>er</sup> Bilan départemental des ZAER reçues et programmation de « conférence territoriale »
- Courant février 2024 :
  - début des travaux d'analyse des données départementales par le CRE
  - poursuite des transmission des ZAER « au fil de l'eau » par les communes
- Selon bilans départementaux et régionaux : 2<sup>e</sup> vague de remontée des ZAER sous 3 mois, puis arrêt des ZAER (après avis conforme demandé aux communes)

# Processus administratif

## Étapes pour transmettre / adapter / compléter les ZAER

- Avant 31 décembre
- Courant Janvier 2024
- Lors de la 2<sup>e</sup> vague pour les filières qui le nécessitent et sur décision du CRE
- Ajustements lors de l'avis conforme des communes (seule suppression – réduction possibles)
- Révision complète au prochain exercice de la programmation pluriannuelle de l'énergie (2025), puis tous les 5 ans

## Modalités de transmission des ZAER : 2 modalités nécessaires et complémentaires

- 1) transmission vers Préfecture des délibérations comportant de cartes de localisation
- 2) télédéclaration via le portail V1 (ouverture hier 11 décembre - <https://planification.climat-energie.gouv.fr/> )

## Instruction » de l'État sur ces ZAER

- Vérification de la mention de la mise en œuvre obligatoire d'une concertation du public + Parc Morvan
- Vérification de la prise en compte des restrictions environnementales
- Vérification de la cohérence entre délibérations et télédéclarations sur portail (zonages)

→ Retour vers les collectivités pour demandes de compléments ou informations des exclusions à intégrer

## Obligation de l'usage du portail V1

L'usage du portail est attendu :

- facilité de dialogue entre parties prenantes (commune, epci, scot, Etat) autour d'un outil de consultation commun
- immédiateté de la publication dès leur arrêt par le référent préfectoral
- sécurité en utilisant les attributs officiels (filières, nature des terrains ...)
- bénéfice des améliorations du portail au fil des nouvelles versions
- accélération de l'instruction, et notamment de la compilation des ZAER proposées par les communes aux niveaux intercommunal, départemental et régional.

Portail V1 : fonctions intégrées de gestion administrative permettant de demander des avis et de soumettre ses ZAER au référent préfectoral

## Ajouter, modifier une ZAER

→ Possible à chaque étape, mais avant l'arrêt définitif de la cartographie par le référent préfectoral (lors avis conforme : seules suppression ou réduction possibles a priori)

# Processus administratif

## Objectif du débat communautaire

Débat au sein de l'organe délibérant de l'EPCI devant porter sur cohérence des ZAER avec le projet du territoire  
Ainsi, l'EPCI

- collecte les ZAER définies (accès via délibération et via portail V1)
- réalise une analyse des ZAER (cohérence, suffisance, difficultés)
- peut suggérer des modifications / adaptations de zones, que la commune peut prendre en compte

## Rôle de la conférence territoriale départementale

La conférence mise en place par l'État après réception et instruction des ZAER sert

- à présenter le bilan des définitions de ZAER sur l'ensemble du département et par filières
- à recueillir les avis des EPCI sur ces ZAER, suite notamment au débat communautaire